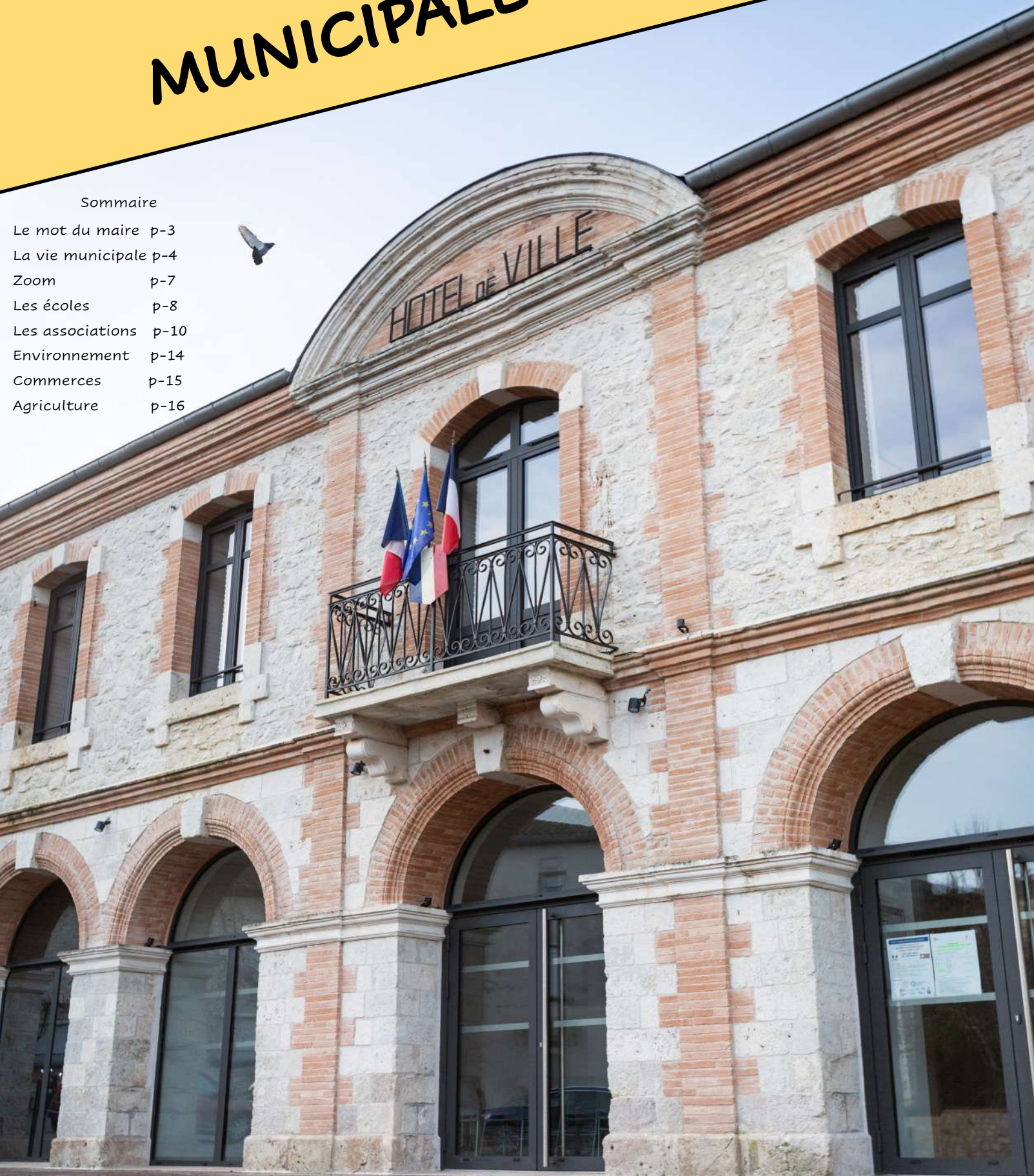




LA CAZETTE MUNICIPALE

Sommaire

Le mot du maire	p-3
La vie municipale	p-4
Zoom	p-7
Les écoles	p-8
Les associations	p-10
Environnement	p-14
Commerces	p-15
Agriculture	p-16



INFOS PRATIQUES

CONTACT MAIRIE

Lundi : fermé
Mardi : 8h30-12h et 14h-18h
Mercredi : 8h30-12h et 14h-18h
Jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h30-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h, fermé l'après-midi

Tel: 05 63 95 83 44

Mail : mairie-cazes.mondenard@info82.com

Mail communication: site internet, intramuros et bulletin municipal : cazes-accueil@info82.com

Site : <http://www.cazes-mondenard.fr>

Permanence des Finances publiques

Depuis le mois de janvier 2021, un agent des Finances publiques assure des permanences à la mairie le 3^{ème} jeudi du mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Offre de services :

- Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales
- Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne
- Être aidé pour déclarer ses revenus
- Gérer son prélèvement à la source
- Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)
- Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux)
- Faire une réclamation contentieuse
- Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année
- Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes)
- Acheter des timbres fiscaux en ligne
- Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement
- Obtenir un bordereau de situation
- Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.



FRANCE SERVICES

Nos missions, répondre aux besoins des usagers :

- écoute afin de cerner les difficultés rencontrées

- accompagnement dans les démarches administratives en cas de difficulté

Nouvelle permanence à la mairie

le mardi de 9h00 à 12h00

Sur rendez-vous

tel 05 63 94 65 13



ETAT CIVIL

Naissances

Julia Evy THOMAS le 8 novembre 2020

Tiago Johann TOMÉ le 10 décembre 2020

Myla Nicole Annick NOUGAREDES le 6 mars 2021

Mélody GAYET BORGNA le 1 avril 2021

Mariages

Elodie JOLY et Julien VERDIER le 13 novembre 2020

Décès

Raymond VERDIER le 5 novembre 2020

Jacques LANIES le 22 novembre 2020

Louise OLEWSKI née TEDESCO le 4 décembre 2020

Jean-Marie COURTIL le 17 décembre 2020

Emilie ROQUES née PARAYRE le 18 janvier 2021

Sylvette DELFOUR née VERDIE le 1 avril 2021

Si vous souhaitez qu'un acte d'état civil paraisse sur le bulletin municipal vous devez remplir une autorisation de parution. Merci de prendre contact avec la mairie.

photo de couverture Olivier Bouzin



Chères cazéennes , chers cazéens,

Une seule chose anime toute l'équipe municipale, conseillers, adjoints ou maire : faire avancer les projets pour vous, pour nos enfants, pour notre village.

Cette première année de mandature nous a permis de créer une feuille de route pour les cinq prochaines années. Les premières réalisations vont voir le jour avec le printemps.

Déjà labellisée *Centre Bourg*, notre communauté de communes Pays de Serres en Quercy a obtenu le label *Petite Ville de Demain* pour cinq communes : Lauzerte, Bourg-de-Visa, Montaigu-de-Quercy, Roquecor et Cazes-Mondenard.

Ce label a pour ambition de lancer aujourd'hui une initiative en faveur des petites villes, de maintenir et sécuriser partout et pour tous, l'accès aux services essentiels dans nos campagnes. Il valorisera aussi le potentiel de ces territoires pour donner envie à de nouveaux habitants de venir s'installer et créer de l'activité.

Les projets immédiats :

- construction d'un city stade dont les travaux viennent de débiter pour une livraison en juin
- ouverture de 4 chemins de randonnée
- réhabilitation du groupe scolaire, des cuisines et de la cantine qui sera mis en œuvre par tranche sur les 4 années à venir
- rénovation énergétique du bâtiment garderie d'été et de la salle de Martissan.

Le prochain achat de l'ancien jardin de monsieur Bach derrière la médiathèque, réorganisera l'espace dépôt d'ordure et créera une nouvelle place arborée pour le stationnement.

Le fleurissement du village permettra le réaménagement d'espaces conviviaux où il fera bon « papoter ».

Une rencontre avec les jeunes de douze à vingt ans de notre village et des villages voisins devrait déboucher sur la création d'une association dynamique qui recréera du lien humain et de l'activité au cœur du village.

Le docteur Elie Attal doit cesser son activité fin juin. Dès la connaissance de cette information nous avons mis en œuvre tous les moyens possibles pour trouver un nouveau médecin pour notre village. Nous avons conscience de l'enjeu que cela représente et du délai très court qui nous est imparti. Toutes les personnes qui de près ou de loin pourraient nous apporter une aide sont les bienvenues. Nous les en remercions par avance.

Une pensée particulière pour nos agriculteurs qui luttent depuis plusieurs jours contre le gel qui a fait de gros dégâts sur les arbres fruitiers et la vigne. Nous accompagnerons de notre compétence toutes les mesures prises pour leur venir en aide.

Prenez soin de vous,

Jean-Jacques DESCOLLS



Conseil municipal du 10 novembre 2020

Terrain multisports : choix de l'entreprise.

Désignation du groupement SUD Environnement basé à Bressols pour un montant de 101250 € HT.

Les demandes de subvention sont en cours.

Redevance assainissement collectif 2021 :

pas d'augmentation, la redevance actuelle permet de couvrir les dépenses envisagées.

Suppression des régies communales cantine, garderie et photocopie.

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.

Commissions de la communauté de communes : il ne pourra y avoir qu'un seul membre délégué de chaque commune (hors président). En cas d'absence, ce délégué sera remplacé par un autre membre du conseil.

Création d'un comité consultatif de réflexion sur la question médicale.

Conseil municipal du 10 décembre 2020

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent), dans l'attente du vote du budget.

Rénovation de l'école - Approbation du projet

Nécessité de réhabiliter et rénover l'école dans son ensemble : électricité, agencement de la cantine, création d'une salle de motricité...Le coût de l'ensemble des travaux liés à ce projet, hors frais d'études, est globalement estimé à 1 138 950 € HT. Des subventions seront demandées à l'Etat, au conseil régional, au conseil départemental, si le projet est validé.

Mise en place du dispositif PayFip pour les factures émises par la collectivité

Mise en place d'un nouveau mode de paiement par internet pour toutes les recettes encaissables.

PayFIP offre à l'usager le choix entre un paiement par carte bancaire ou un paiement par prélèvement ponctuel. Ce dispositif est opérationnel soit à partir du site internet de la commune, soit à partir du portail <http://www.tipi.budget.gouv.fr> et intègre dans les deux cas, un serveur de télépaiement par carte bancaire. Ceci est sans frais pour la collectivité, hormis le coût du commissionnement qui rémunère l'ensemble du dispositif interbancaire pour le paiement par carte bancaire.

Suspension provisoire de l'appel du loyer du Bar-Restaurant La Source

Au vu de la crise sanitaire et des obligations de fermeture imposées pour les bars et les restaurants pour une durée non déterminée, monsieur le maire propose d'aider la gérante en n'appelant pas le loyer pour les mois de fermeture imposés.

Mission d'adressage - choix de l'entreprise

Dans le cadre du projet d'adressage mené par la Communauté de Communes du Pays de Serres en Quercy, une part d'un montant de 8 137 € HT reviendra à la commune.

Aide communale aux sinistrés de la tempête Alex : 1€ par habitant soit 1206€.

Délibération portant sur la création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité du 1^{er} janvier au 30 juin 2021 pour 15h hebdomadaire.

Divers :

- prochaine permanence en mairie des services de la direction générale des finances publiques.
- évolution du tarif eau potable sur le territoire du Syndicat des Eaux de Cazes-Sauveterre-Tréjoux : + 0,05 centime/m³ d'eau consommé.
- avancée du projet de création de 4 **chemins de randonnée**
- étude menée par le **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement** sur le territoire communal a été rendue.



Conseil municipal du 26 janvier 2021

Signature d'une convention d'intervention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF).

L'EPF peut acquérir des biens pour le compte de la commune ce qui permet à celle-ci de différer ses investissements dans le temps. Le rachat des biens doit s'effectuer dans un délai maximal de huit années. La commune ayant plusieurs projets d'acquisition pour réhabiliter des bâtiments au centre du village, cette convention permettra de lisser les dépenses dans le temps tout en permettant le démarrage des projets.

Prix de vente des terrains du lotissement.

Afin de faciliter la vente des 5 derniers lots du lotissement, il est décidé de fixer le prix de vente au m² à 15€.

Des travaux d'amélioration du bâtiment à la **garderie d'été** ont commencé en Régie.

Notre commune a été retenue au programme

« **Petites Villes de Demain** », dont l'objectif est de répondre aux besoins de dynamique territoriale.

Vente de l'ancienne école de Martissan : un accord de principe sur la vente est formalisé par les conseillers présents, à l'exception d'un avis contre et d'une abstention. Le projet de réhabilitation de la salle voisine est acté par l'ensemble des conseillers.

Présentation du projet de création de **quatre chemins de randonnée** sur le territoire communal.

Recherche d'une alternative au traditionnel **repas des aînés qui ne pourra se faire** au vu du contexte sanitaire actuel.

Comité consultatif santé

Une réunion a été organisée afin de faire un point sur les possibilités d'avenir des services de santé sur la commune de Cazes-Mondenard suite à l'annonce du Docteur Attal d'arrêter son activité fin juin. Différentes possibilités sont évoquées qui ont toutes en commun la venue d'un ou plusieurs médecins sur la commune. Des pistes de travail sont évoquées.

La réelle dynamique des présents à cette réunion dénote de notre volonté de voir aboutir un service de santé à Cazes.

Nous sommes une commune située en ZRR (zone de revitalisation rurale) qui induit des exonérations d'impôts pour les professionnels.

Les infirmières ont la volonté d'accompagner activement l'arrivée d'un médecin, en s'investissant dans une aide professionnelle.

La Mairie propose des locaux, une aide de secrétariat, etc...

La commune de
CAZES MONDENARD
(82) Tarn et Garonne, Quercy blanc
**recherche 2 médecins
généralistes**
accompagnement à l'installation:
secrétariat médical, local, logement...
2 écoles primaires, collège à 10 km, associations sportives et culturelles,
médiathèque, pharmacie, 8 infirmières, équipe municipale dynamique...
patientèle assurée

Contact: Dominique Parcellier (1^{ère} adjointe)
Tel: 06 19 48 82 08_ dominique.parcellier@orange.fr

Après un an et demi de travaux pour rénovation, la nouvelle mairie a ouvert ses portes mi-janvier.



Une rénovation fonctionnelle, sobre, contemporaine, aux couleurs harmonieuses, une luminosité et une ambiance nouvelle, c'est une rénovation réussie !

Dans le hall d'entrée, trône l'ascenseur qui mène à l'étage vers les bureaux des secrétaires, du maire, des adjoints et la salle du conseil. Les fenêtres en arcade modernisent la façade. La salle de réunion est toujours à la même place. Un écusson en fer forgé orne la façade ouest.

Le ressenti en deux mots des secrétaires Amélie et Annick : «espace et lumière» « agréable et fonctionnel ».

Petite histoire : à la fin du XIXème siècle, la mairie se situait derrière l'église et la commune comptait alors, environ 3000 habitants. En 1867 un projet de construction de la mairie-école, d'une halle pour abriter les élèves, voit le jour à l'emplacement actuel.

En 1893, c'est l'ouverture d'un secrétariat de mairie. Divers travaux ont lieu au cours des années, dont la consolidation des murs extérieurs.

Création d'un terrain multisports

Le mois d'avril verra la construction d'un terrain multisports situé en bas du village, à côté du terrain de tennis.

Le terrain multisports (15 m x 30 m) sera implanté sur une plateforme de 800 m² :

- sol en gazon synthétique sablé
- deux frontons barreaudés en acier avec buts hand / foot et paniers de basket à 3 m 05 de haut
- quatre buts brésiliens latéraux surmontés de paniers de basket à 2 m 60 de haut
- deux pistes périphériques d'athlétisme

Cette installation a deux vocations :

- un équipement sportif à destination des habitants de Cazes quels que soient leur âge et leur niveau sportif, des enfants des écoles de la commune, de la garderie d'été et des associations
- un lieu convivial de rencontre.

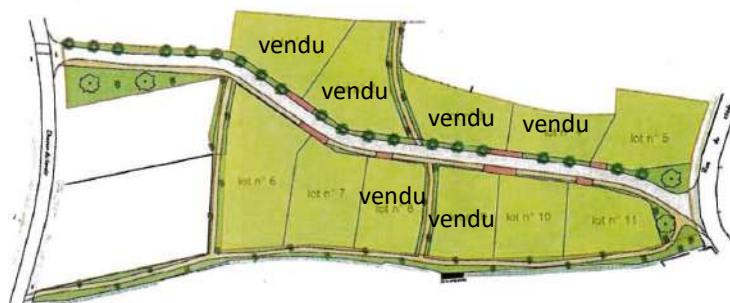
Différents sports pourront être pratiqués : basket, football, handball, volleyball, badminton, tennis et mini buts brésiliens.



Vente du lotissement communal : 15€ le m²

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie: tél 05 63 95 83 44
courriel: mairie-cazes.mondenard@info82.com

parcelle	superficie	prix
n°5	1097 m ²	16455€
n°6	1659 m ²	24885€
n°7	1154 m ²	17310€
n°10	925 m ²	13875€
n°11	925 m ²	13875€



SAINT QUINTIN

ZOOM ...



D'après une note du curé LAGARDE, la grotte naturelle et sa source, dédiée à St Jean-Baptiste, est devenue un lieu de pèlerinage.

Un acte du 13 juillet 1672 en fait mention en ces termes « Les pèlerins ont coutume de s'y baigner pour réaliser les vœux qu'ils ont faits à l'église ». Cette fontaine mérite sa renommée puisque, son

eau guérirait toutes sortes de maladie et spécialement les infirmités corporelles.

Une grand'messe est célébrée le matin de la Saint Jean avec le concours des prêtres du voisinage. À la fin de la messe, une procession solennelle parcourt le cimetière.

La fontaine est clôturée d'une grille qui remonte probablement à 1883, époque à laquelle a été élevée la statue de « Notre-Dame-de-Lourdes ».

Le monument aux morts placé devant, avec une plaque en marbre, porte les noms des soldats morts pour la France pendant la guerre 14-18.

Le 24 juin, la tradition de la messe, la bénédiction de la source et le feu de la Saint Jean, perdurent.

NOTES HISTORIQUES

Le 3 mars 1246, en ce lieu par Raymond VII, Comte de Toulouse, « E : nos, lo-coms sobredig, anteriarnque...la paroquia de San Quinti... sio del faige la honor de Mondenard. »

Autrefois lors des orages, le carillonneur faisait sonner les 2 cloches de Saint Quintin (la plus petite date de 1600) : il n'a jamais grêlé à Saint Quintin !

En 1956 les travaux pour l'adduction d'eau sont réalisés à St Quintin et Bruyères.

Loisirs et activités d'antan

- jeu de quilles, tous les dimanches devant l'église à l'ombre des ormeaux
- jeux de cartes au café de St Quintin (maison des Delfour)

- une troupe de théâtre
- un orchestre nommé « Los Amigos »

Anciens commerces

- réparation Cycles & Vélos
- cordonnier
- café & épicerie

Personnalités

- Alfred ROQUES : international de rugby (enterré à Martissan)
- Jean-Louis ZANON : international de football

Aujourd'hui, forgeron, horticulteur, parcs & jardins, de nouveaux agriculteurs font l'activité de Saint Quintin

En 2021 le hameau de St Quintin compte environ 50 habitants.



Votre nouvelle jardinerie "Les Jardins de Saint Quintin" a ouvert ses portes. Venez voir nos productions de fleurs et plants de légumes ainsi que de nombreuses compositions florales. Nous vous accueillons du mercredi au dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30. A bientôt.

Ecole publique

Une classe de maternelle toute neuve !



Après quelques mois et une épidémie de varicelle en janvier, les enfants de maternelle, leur maîtresse et les 2 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ont pleinement pris possession de leur nouvelle classe! Des projets autour de la nature vont être lancés, une sortie au musée est en attente si le protocole le permet et d'autres actions sont en cours pour ce second semestre.

Petits ateliers d'inspiration Montessori



Cinéma

Au mois de décembre, la surprise de Noël a comblé tous les enfants : deux séances de cinéma à la salle des fêtes :

Le Grand Méchant Renard et Belle et Sébastien.

Le père Noël n'a bien entendu oublié personne et les enfants ont pu déguster un repas de fête à la cantine.



Les deux classes de cycle 2 et cycle 3 ont travaillé en arts visuels (encre, autour d'Andy Warhol, les continents). Dans le cadre de « Génération 2024 », la classe de CM a rencontré et interviewé en visioconférence un joueur de cécifoot de l'équipe de France. Nous avons également mis en valeur la laïcité, la liberté suite à l'hommage rendu à Samuel Paty. Des projets en EPS rythmeront le second semestre : danse à l'école et APER (Attestation de Première Education à la Route) : activités vélo, des sorties vélo sont prévues avec l'arrivée des beaux jours. Sans oublier la préparation du carnaval sur le thème de contes.



Nous vous donnons rendez-vous au prochain numéro en vous souhaitant de bien prendre soin de vous et de ceux qui vous sont chers !



Ecole Notre Dame

Le bilan de ce 1^{er} semestre est positif. La bonne collaboration entre les différents acteurs de l'école et de la municipalité a permis à tout le monde de trouver un équilibre afin de travailler dans de bonnes conditions, de respecter au mieux les différents protocoles sanitaires. Ainsi les élèves ont toujours plaisir à venir à l'école.

Avant les vacances de Noël, les élèves ont pu assister à un spectacle de magie animé par Mr Fasan et son fils. Petits et grands ont été émerveillés. Nous avons vu de nombreux sourires et des yeux écarquillés. Fous rires et silences se sont alternés. Des pauses musicales ont permis de chanter et danser. C'était un véritable moment de joie!

Autre temps festif à l'école : Carnaval. Le défilé n'a pas été possible, les maîtresses ont donc décidé de faire Carnaval dans leur classe. Les élèves sont venus à l'école déguisés.

Depuis le retour des vacances, début mars, les élèves de la classe de Mme Roumiguié participent aux ateliers théâtre animés par Isabelle et Thibault. La représentation sera filmée afin de pouvoir la partager avec les familles.

Nous essayons malgré la période compliquée d'apporter un maximum de bonheur et de bien-être dans notre établissement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le personnel de la commune



De gauche à droite : Véronique Dellalou, Claudine Bertoïa, Bernadette Hogant, Bernard Lagriffoul, Marie-Christine Feau, Eric Jean-Dit-Deniaud, Isabelle Aurimond, David Soula, Annick Nougarèdes, Frédéric Neveu, Amélie Moreau et Monsieur le Maire.

Le Vairon Cazéen

Notre association de pêche vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et remercie de leur participation tous les pêcheurs et non pêcheurs.

L'assemblée générale a eu lieu par visioconférence



au vu des conditions sanitaires. Nos pêcheurs n'ont pas pu vivre leur passion comme ils l'auraient souhaité du fait du confinement du mois de mars.

Un lâcher est prévu quelques jours avant l'ouverture de la truite le 13/14 mars 2021.

Quant aux festivités 2021 (loto, concours et

journée pêche), nous informerons les adhérents et les non-adhérents dès que nous le pourrons.

Dès l'ouverture de la pêche, le Vairon Cazéen fera des lâchers de truites sur toute la Grande Barguelonne, de Sauveterre à Montesquieu. Notre association vous attend à ses sites de dépôt de cartes au Relais St Jacques à Durfort Lacapelette et chez le président à Cazes Mondenard.

La boule cazéenne

L'année 2020 a été marquée par la COVID19 : la quasi-totalité de nos compétitions ont été annulées pour raisons sanitaires.

Une rencontre en coupe de France en juillet et une rencontre en coupe de l'amitié en championnat des clubs vétérans en septembre ont été les seules activités possibles.

Notre « journée de la société » a été organisée avec de multiples précautions, nos licenciés et bénévoles ont ainsi été remerciés.

Pour 2021, si nous avons les autorisations de la fédération et du comité de pétanque, nous souhaitons organiser :

- au moins 2 journées qualificatives pour la ligue et le France le 27 mars et le 8 mai

- en mai, un concours doublette provençal

- en juillet, 2 journées Tête à Tête, doublette promotion, doublette séniors et un concours doublette vétérans

- en août, 1 doublette promotion

- en septembre, notre traditionnelle journée de la société et le concours amical de la fête de Cazes.

Nous espérons que toutes ces animations se concrétisent pour le plus grand plaisir de tous.

Nous avons des pensées particulières pour Gilbert Enfon et Yves Daubanes, membres de notre club, qui viennent de nous quitter.

Nous remercions Monsieur le maire et les conseillers municipaux pour leur aide financière et matérielle durant toute l'année, tous les sponsors et les bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de notre club.

Le Président.

ACCA

C'est avec plaisir que les chasseurs tiennent à vous faire part de leurs activités.

Cette saison a été particulière à cause de la covid entre le confinement et le couvre-feu.

La réforme de la chasse s'est mise en place cette année et aurait dû permettre un échange de chasseurs au niveau national car 60% ont pris le permis national vu la diminution de son prix.

La saison a été écourtée pour le petit gibier à cause du confinement, les lâchers de perdreaux en début de saison ont permis aux chasseurs de plumes de s'amuser un peu avant le confinement. La population de lièvres était cette année abondante et a permis aussi un bon début de saison. Les meutes qui chassent encore, sans fusils, s'amuse car il reste beaucoup de lièvres. La chasse au gros gibier a obtenu une dérogation comme intérêt général pour pallier aux dégâts qu'il occasionne. En chassant 3 jours par semaine, il s'est tué beaucoup plus de sangliers que l'an dernier. Je pense que d'ici la fin de saison, nous allons doubler le tableau par rapport à l'an dernier.

Au niveau du chevreuil notre plan de chasse est de 150 chevreuils. Il sera réalisé et nous concentrons nos efforts dans les territoires arboricoles et viticoles car le chevreuil cause de gros dégâts au niveau des plantations. Nous avons besoin de l'aide de tous les chasseurs pour pouvoir réaliser ce plan de chasse, nous avons de moins en moins de postiers l'âge étant là et le beau temps n'est pas toujours de la partie. Le tir d'été est passé entre les confinements et s'est déroulé avec succès : 41 réalisations.

Nous essayons de partager le territoire avec les autres activités de plein air pour que tout le monde puisse vivre sa passion.

A chaque départ de battue nous insistons sur les règles de sécurité pour éviter les accidents. De nouveaux propriétaires achètent des maisons dans notre belle région et se retrouvent confrontés aux chasseurs. Il faut expliquer à ces propriétaires comment se déroule la chasse dans notre département. Je demande à tous les chasseurs de rester courtois et d'être pédagogue.

La covid ne nous a pas permis d'organiser la journée lièvre sans fusils, la journée chien rapprocheur, tous les repas de fin de battue ainsi que le traditionnel banquet et j'ai bien peur que le banquet de cette année ne se fasse pas non plus. Je remercie tous les chasseurs qui œuvrent pour le bien de la chasse ainsi que toute mon équipe qui m'épaule du mieux qu'elle peut. J'espère que la saison prochaine sera plus sereine.

Le Président : Daniel CAULET



Le Cazes Olympique

Le CO est au ralenti depuis le second confinement. Après maintenant plusieurs mois, difficile pour les seniors de maintenir une activité compte tenu des contraintes sanitaires.

Les championnats sont tous à l'arrêt et l'hypothèse d'une saison blanche prend de l'ampleur. Serge et Émile s'attachent à maintenir l'école de football tous les mercredis après-midi, malgré l'incertitude que génère le virus! Malheureusement, tous les sports sont touchés, et nous n'avons d'autres alternatives que de prendre notre mal en patience.

Afin de garder un lien avec les membres de l'association, nous avons relancé au mois de février les entraînements seniors le samedi après-midi et au fil de l'évolution des contraintes, nous espérons retrouver une vie normale.

Malgré tout, et même si nous sommes périodiquement privés de notre plaisir, notre devoir est de protéger nos membres mais aussi la population cazéenne en respectant les directives.

Le CO, c'est environ 200 adhérents du canton et de l'extérieur, ce qui ne nous permet pas de poursuivre une activité normale, notamment en raison du couvre-feu.

Alors, dans l'attente de reprendre nos activités, nous souhaitons à tous les cazéens et cazéennes d'être préservés de ce virus, et nous vous attendons pour la reprise des petits et des grands, lorsque cela sera possible.



Sportivement,
L'équipe dirigeante

ASSOCIATIONS



L'association Chouette de Vie promeut les principes de la **permaculture**, **l'autonomie** et le **faire-ensemble**.

Née au Togo en 2014 dans le but de soutenir des paysans locaux, l'association s'est ensuite développée en France pour enfin s'installer à Tissac, à Cazes-Mondenard, en 2018. Elle y crée un lieu d'expérimentation et de démonstration des principes de permaculture, d'autonomie et de résilience.

L'association souhaite remercier les habitants de Tissac et la commune de Cazes-Mondenard pour leur soutien et leur aide précieuse depuis son arrivée sur le territoire.

Notre intention:

- **faire connaître l'éthique et les principes de la permaculture**
- **échanger les savoirs et les savoir-faire nécessaires à l'autonomie énergétique et alimentaire de nos territoires**
- **participer à la dynamique locale**



Nos activités:

- chantiers participatifs (construction d'une maison en terre paille/ chauffe eau solaire / yourte / différentes technologies simples et efficaces / jardin forêt associatif)

- formations en permaculture (initiations et formations approfondies)
- journées portes ouvertes, rencontres et conférences
- accompagnement à la conception en permaculture (communes/ particuliers / professionnels)
- développement de l'écolieu de Tissac
- soutien technique et financier au centre de formation *Mokpokpo* au Togo.



Pour plus d'informations sur notre association et nos activités en 2021, visitez notre site:

<https://chouettedevie.com/>

contactez-nous par mail à

chouettedevie@laposte.net

ou par téléphone au 09 86 76 88 38

Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne

L'association du Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne prévoit quelques programmations pour cette année.

Elle participera le dimanche 27 juin 2021 aux « **Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins** ». Cette 23e édition, parrainée par Jean-Pierre Pernaut, portera le thème : « L'arbre, vie et usages ».

L'arbre est un élément de biodiversité et de ressource naturelle. Il peut être remarquable, spirituel, utile à la faune et nourricier... Il borde les canaux, les biefs, abrite du vent les cultures et les habitations, retient l'eau, évite le ravinement et ombrage les chemins ...

Il reste encore quelques beaux et grands arbres sur Cazillac.

Beautés que nous pourrions découvrir lors des belles promenades promises par les quatre nouveaux chemins de randonnées de notre commune.

Le chemin de 18,5 kms, et ses variantes, qui font le grand tour de la vallée de la Grande Barguelonne est nommé « *Circuits des 2 châteaux* ».

Nous espérons aussi, suivant la situation sanitaire, en la possibilité d'organiser à nouveau notre **repas de fête du hameau** le samedi 7 août.



Nous serons inscrits pour les **Journées Européennes du Patrimoine** les 18 et 19 septembre.

Nous serions heureux de reprogrammer des conférences historiques ou des concerts mais cela doit encore attendre !

Le projet de sauvegarde et de mise en valeur du vieux pont de Lissart et de sa voie verte est toujours en cours.

Afin d'aider l'association, une grande campagne d'appel aux dons sera bientôt menée.

Si vous souhaitez dès maintenant soutenir le projet, contactez-nous !

Ou encore rdv sur :

<https://www.helloasso.com/associations/patrimoine-de-cazillac-sur-barguelonne/collectes>

Votre don sera déduit à 66% de vos impôts.

Patrimoine de Cazillac sur Barguelonne
Lieu-dit Paradis
82110 Cazes-Mondenard
06 07 88 35 33

ASSOCIATIONS

TENNIS



Le club de tennis cazéen monte au filet !

Des passionnés de la balle jaune souhaitent relancer le club de tennis cazéen.

Il est nécessaire de savoir si cette initiative vous motive. Nous avons besoin d'une vingtaine de partants. Une réunion sera organisée pour définir les contours du club : choix d'adhérer à la FFT et rapprochement éventuel avec un club ayant des structures couvertes.

Prendre contact avec olivier.lescou@gmail.com,

Nous comptons sur vous...

La prolifération des chats

Le savez-vous ?

Une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir 4 portées par an, soit environ 16 chatons et 150 chatons durant toute sa vie. Etes-vous prêts à les élever ?

La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé. La prolifération des chats errants est problématique. Leur nombre croît considérablement entraînant le mécontentement des habitants.



Les associations:

-«**Chats du Quercy**» de Miramont de Quercy, tel 05 63 94 73 97 www.chatsduquercy.fr

-«**Les amis des chats**» de Roquecor www.les-amis-des-chats.com apportent une aide concrète pour lutter contre la prolifération.

N'hésitez pas à leur demander conseil.



4 chemins de petite randonnée

Grâce à la volonté du comité consultatif, des bénévoles motivés, des propriétaires de chemins privés, de la mairie et de notre communauté des communes, le projet de création de chemins de randonnée, débuté en aout 2020 est finalisé.

Un grand **merci** aux bénévoles qui ont participé avec leurs outils et de l'huile de coude aux travaux de nettoyage et au balisage des chemins.

Les 4 chemins de randonnée seront ouverts début mai :

- n°1 le chemin des 2 châteaux 18,6 kms
- n°2 le chemin du Rey 9,3 kms
- n°3 le chemin de Tissac 11 kms
- n°4 le chemin de Martissan 10, 8 kms

Merci à tous, et à bientôt sur nos chemins !

La journée mondiale des zones humides sur le site de « La Tuque »

Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le 2 février, Jean-Jacques Descouls et le conseil municipal ont accueilli au lieu-dit « La Tuque » au bord du Lembous, une délégation régionale. Madame Langevine, vice-présidente de la région Occitanie, est venue sur le terrain mesurer l'efficacité de la coopération entre les élus locaux du Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) et les chercheurs du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie. Monsieur Choisy, directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a apprécié la qualité du plan de gestion mis en œuvre pour la conservation de la zone humide de La Tuque.

En 2012 lors de l'achat du site de 1,5 ha par la commune de Cazes-Mondenard, les habitats naturels de cette zone humide sont dégradés d'un point de vue fonctionnel et écologique. Ils

nécessitent des mesures de restauration et de conservation. Pour mettre en œuvre ces mesures, une convention de gestion de la zone humide a été signée entre la commune de Cazes-Mondenard, le SMBL et le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie.

Les premiers inventaires floristiques ont recensé 124 taxons au rang spécifiques (espèce) ou infra-spécifique (sous-espèce), dont essentiellement des spermaphytes (plantes à fleur). Au niveau de la faune, le site accueille 171 espèces, soit 147 espèces d'invertébrés (papillons, araignées, coléoptères...) et 24 espèces de vertébrés (reptiles, amphibiens, mammifères et oiseaux). Les travaux engagés par les équipes techniques du SMBL ont permis de maintenir et de développer la richesse de cet habitat naturel. En 2019, toujours dans un souci d'amélioration écologique de la zone, un chantier participatif entre l'association Campagnes Vivantes 82 et des étudiants du lycée agricole de Capou a permis d'implanter 200 m de haies en amont de la zone pour éviter le ravinement des terres cultivées.

Aujourd'hui, la zone humide de La Tuque retrouve son rôle tampon. Elle retient l'hiver d'importante quantité d'eau des côteaux environnants et la restitue progressivement au milieu naturel. Une partie de la parcelle est conduite en prairie pour une fauche tardive effectuée par un éleveur voisin. Le reste de la zone (mégaphorbiaie à grande prêle) est entretenu en rotation tous les trois ans par les



services techniques du SMBL.

Dans les années à venir, d'autres zones humides de ce type seront certainement réhabilitées sur notre territoire communal. A l'échelle du Tarn-et-Garonne, 2895 zones humides ont été identifiées à ce jour, pour une superficie cumulée de 3565 hectares.

A Cazes-Mondenard,
le parking est gratuit!

Profitez-en et
venez faire vos
courses!



LE PETIT MARCHÉ DU JEUDI

Un nouveau commerçant volailler.

Martine, notre fidèle volaillère, a été présente sur le marché depuis sa création en juillet 2004. De très bons produits associés à sa gentillesse ont permis à son commerce de bien fonctionner et d'être ainsi une pièce majeure de la pérennité de ce marché.

Nous l'en remercions et lui souhaitons une très bonne retraite !

Depuis le 6 janvier 2021, Vincent Nouaillac de



Puygaillard de Quercy l'a remplacée . Il propose des œufs, des poulets, des pintades, au poids ou à la découpe et sur commande,
tel : **06 42 07 61 73**.

Cet agriculteur élève ses volailles sur son exploitation. Il attache beaucoup d'importance à son produit fini et à la vente directe. La relation avec le consommateur est primordiale.

Vous pouvez le retrouver sur les marchés de Labastide Saint Pierre, Montricoux et Montpezat de Quercy.

Une nouvelle commerçante de prêt-à-porter.

Le 3ème jeudi du mois Brigitte BERNARD, de Sainte- Juliette, tiendra un stand de vente de prêt-à-porter féminin, bijoux fantaisie, maroquinerie de luxe. Créatrice de collections balnéaires, elle proposera ses maillots de bain.

tel : 06 42 87 00 42.

COMMERCES

Association des commerçants

Initialement prévu du 1er au 31 mars 2020, le printemps des commerçants de Cazes-Mondenard a dû être interrompu le 15 mars du fait de l'instauration du 1er confinement. Nous avons conservé les tickets de tombola déposés en attendant des jours meilleurs pour effectuer le tirage au sort des gagnants. Nous avons pu nous réunir au bar-restaurant La Source le 13 août et désigner les 11 lauréats.

Les marchés gourmands traditionnels de juillet et août ont été annulés du fait de la situation sanitaire.

Le Crédit Agricole de Cazes-Mondenard nous a accompagné financièrement dans l'organisation d'une tombola de Noël, afin de dynamiser la structure commerciale du village. 33 gagnants ont été récompensés. Le gros lot, une TV-Homecinéma a été gagné par Mr Philippe Loubejac de Vazerac.

A la dernière assemblée générale de l'association des commerçants, Patrick Pidoux a été élu président et Monique Descouls vice-présidente.



La recette des gaufres de Rolande Rouges

- 1 kg de farine
- 1 kg de sucre (à gérer suivant goût)
- 250 g de beurre
- 2 verres de lait
- 12 œufs
- parfum : 1/2 verre de rhum ou d'eau de vie
- 1 c à soupe d'eau de fleur d'oranger
- vanille

Faire fondre le sucre avec le beurre et les 2 verres de lait dans une casserole, une fois fondu arrêter le feu.

Battre les œufs dans un plat, ajouter la farine petit à petit et le mélange fondu parfumé.

Laisser reposer la pâte au moins 1 heure.

Cuire au fer en fonte dans la cheminée et déguster !



Bienvenue à....

LA CHEVRERIE DE LACOSTE

Chez Claire et Serge Bonnet



Claire et Serge s'installent sur notre commune en 2017 sur une ferme caprine déjà existante en agriculture biologique.

Originaires de la région parisienne, exerçant dans d'autres secteurs d'activité, ils décident de se reconverter, de se lancer dans une nouvelle aventure à la campagne, un nouveau cadre de vie. Il s'agit pour eux et leurs deux enfants de commencer une seconde vie professionnelle.

C'est une production mixte laitière et fromagère qui représente environ 80 000 l de lait annuel. Leur cheptel compte 150 chèvres mères pâturant sur 35 ha.

Dans son laboratoire, Claire fabrique différents produits à base de lait de chèvre : fromage lactique, tome, yaourts, lait cru avec l'aide de Delphine, salariée.



Ils vous proposent leur gamme sur les marchés :

- * mardi matin à Valence d'Agen
- * jeudi matin à Cazes Mondenard
- * samedi matin à Lauzerte
- * mercredi soir juillet et août à Castelnaud Montratier
- * les marchés de Noël à proximité de Cazes
- * à la ferme, du lundi au samedi de 9h à 12h

Une partie du lait est vendue en vente indirecte auprès d'une laiterie artisanale du Tarn. Leurs produits reconnus se retrouvent dans des magasins bio (Montauban, Cahors, Moissac), mais aussi dans votre Intermarché de Lauzerte. Leur notoriété les amène à fournir la plupart des restaurants lauzertins ainsi que le restaurant La Source de Cazes.

De fin décembre à mi-mars ont lieu les mises bas. La fin de celles-ci annonce le retour de la vente des fromages, après 2 mois de repos bien mérités pour les chevriers et leurs animaux qui sont naturellement saisonnés.



Lors de leur installation, Claire et Serge sont très bien accueillis sur la commune, entourés, soutenus dans leur projet. Ce tissu social les a aidés dans les moments difficiles et il est pour eux d'une extrême richesse. L'entraide entre voisins actifs et retraités a permis leur rapide intégration et leur réussite.

Les cazéens présents au marché de Cazes créent un lien social indéfectible.

Claire et Serge sont des personnes accueillantes, sympathiques et dynamiques qui s'investissent **pour offrir le meilleur à déguster !**

Personnes vulnérables

Dans le cadre du dispositif national mis en place pour prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une situation à risques exceptionnels, le Maire est tenu d'établir un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune, vivant à domicile, qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin).

L'inscription au registre est facultative et doit faire l'objet d'une démarche volontaire. La personne inscrite a un droit d'accès aux informations la concernant et peut les rectifier. Elle peut aussi s'y faire radier.

Les personnes souhaitant s'inscrire sur ce registre nominatif peuvent se rendre en mairie afin de se procurer cette fiche d'inscription, ou téléphoner au 05 63 95 83 44.

Un panier gourmand de produits locaux, vous a été offert et distribué par la municipalité, en remplacement du traditionnel repas annuel, pour les 70 ans et plus.



Taxe de séjour

Rappel :

Le reversement de la taxe de séjour des gîtes et chambres d'hôtes, déjà réglée par le touriste, est utilisée pour valoriser le tourisme sur notre territoire, développer l'offre touristique et protéger les espaces naturels touristiques.

N'oubliez pas de la reverser à notre Communauté de Communes.



DIVERS

Déclaration de changement de nature de culture



D'après l'article 1406 du Code général des impôts, tout **changement** de nature de **culture** doit être porté par le propriétaire à la connaissance de l'administration, dans les 90 jours suivant le changement, par le biais d'une **déclaration** spécifique (CERFA 10517*02). Une telle **déclaration** permettra ainsi la mise à jour de la matrice cadastrale et une modification éventuelle de la base imposable.

Article 1406 du Code Général des Impôts :

les constructions nouvelles, ainsi que les changements de consistance ou d'affectation des propriétés bâties et non bâties, sont portés par les propriétaires à la connaissance de l'administration, dans les quatre-vingt-dix jours de leur réalisation définitive et selon les modalités fixées par décret. Il en est de même pour les changements d'utilisation des propriétés bâties mentionnées au I de l'article 1498, pour les changements de catégorie des propriétés bâties mentionnées au I de l'article 146 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 et pour les changements de méthode de détermination de la valeur locative en application des articles 1499-00 A ou 1500 du présent code.

I bis. – Pour procéder à la mise à jour de la valeur locative des propriétés bâties, les propriétaires sont tenus de souscrire une déclaration sur demande de l'administration fiscale selon des modalités fixées par décret.

II. – Le bénéfice des exonérations temporaires de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties est subordonné à la déclaration du changement qui les motive. Lorsque la déclaration est souscrite hors délais, l'exonération s'applique pour la période restant à courir après le 31 décembre de l'année suivante.



La fin de l'année 2020 a vu l'installation de nouvelles colonnes aux points d'apport volontaire des déchets. Ces colonnes sont plus volumineuses que les anciens bacs roulants, ce qui a permis de diminuer le nombre de lieux de dépôts et ainsi de diminuer les coûts de ramassage.

Nos méthodes de fonctionnement vont devoir évoluer rapidement si nous voulons éviter de trop lourdes augmentations de coûts de gestion des déchets. La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (rien ne se jette, tout se transforme) va faire évoluer notre système en profondeur en luttant contre les différentes formes de gaspillage. La loi vise à transformer notre économie linéaire (produire, consommer, jeter) en une économie circulaire.

La mise en place de cette loi est corrélée à une hausse conséquente de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) : + 150% en 2021 par rapport à 2020, et ainsi de suite jusqu'en 2025.

De plus le plan régional de prévention et gestion des déchets d'Occitanie prévoit de limiter la capacité régionale de stockage des déchets non dangereux de 50% d'ici 2025.

En conséquence, la taxe que nous payons pour l'élimination et le traitement des déchets risque de fortement augmenter : hausse de la TGAP, des coûts de traitement, du tri des emballages, des différentes filières de recyclage, du coût de gestion des déchets dangereux et baisse des recettes des matières recyclées.

Le SIEEOM travaille donc à maîtriser au maximum cette augmentation par différentes actions comme développer une collecte moins onéreuse, promouvoir le compostage domestique et le broyage des déchets verts à domicile. Un axe de travail est aussi la limitation de la quantité de déchets :

le déchet qui coûte le moins cher est celui qui n'existe pas!

Broyage des déchets verts

Un nouveau service de prestation de broyage à domicile est proposé pour les particuliers.

Un agent du SIEEOM vient broyer vos branches sur rendez-vous pour 20 € de l'heure (volume. min. 3m³). Votre broyat peut être utilisé en paillage. tel : 05 63 26 49 67

Protégeons notre santé et notre environnement

Le savez-vous ?

En Occitanie plus de 2800 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air.

Le brûlage de 50 kg de **déchets verts** produit autant de particules que 14 000 km parcourus par un véhicule essence récent.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts (tontes de pelouses, taille des haies ...) par personne et par an.

Or le **brûlage à l'air libre est interdit**.



Des solutions existent :

- le **broyage** utilisé comme paillage
- le **compostage** en tas ou dans un composteur (achat aidé en déchetterie)
- le **transport à la déchetterie** (en dernière solution).

N'ayons pas peur de changer nos habitudes.

Soyons responsables à notre niveau, chacun peut contribuer au bien-être de tous.

Le Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas (SMBL) a en charge la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du bassin Versant du Lemboulas. À travers cette compétence, le syndicat réalise des travaux visant à restaurer les milieux aquatiques mais aussi à préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau, en accord avec la réglementation et les objectifs d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau. Ce programme est financé en partenariat avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Région Occitanie, le Département de Tarn-et-Garonne et la Fédération de Pêche de Tarn-et-Garonne.

Le fonctionnement des cours d'eau a été largement dégradé suite à des travaux de rectification, curage et recalibrage réalisés après-guerre dans un but d'amélioration des rendements agricoles. Ces aménagements ont modifié le tracé du lit et des berges de nos cours d'eau.

La capacité hydraulique du tronçon est augmentée, répercutant et accentuant les risques de crues en aval.

La restauration hydromorphologique, par reméandrage, vise à améliorer le fonctionnement du cours d'eau et fait partie des actions ambitieuses intégrées dans le programme de gestion du Lemboulas.

Rappel réglementaire :

Utilisation de produits phytosanitaires :

toute utilisation est interdite à moins de 5 mètres des cours d'eau (en fonction des produits, cette distance peut aller jusqu'à 50 mètres) sous peine de poursuites et d'amendes par la police de l'eau.

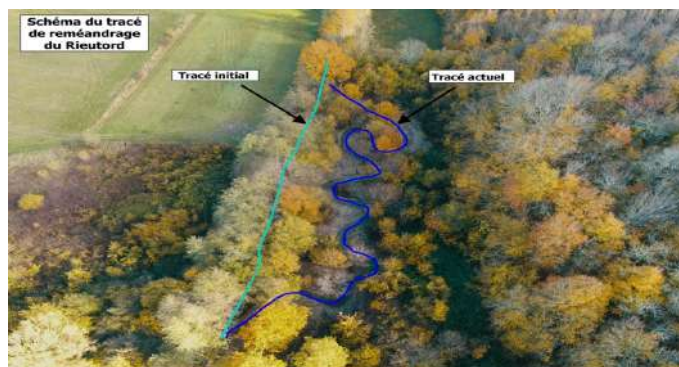
Travaux en rivière et en zone humide:

avant toute intervention sur un cours d'eau ou une zone humide (curage, assainissement, consolidation de berge, création d'ouvrage...), il est nécessaire de se rapprocher des services de police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires 82 (DDT82 – 2 Quai de Verdun – BP 775 82013 MONTAUBAN CEDEX – Tél : 05.63.22.25.00) afin de prendre connaissance de la procédure à suivre, certaines actions pouvant nécessiter une

autorisation préfectorale ou un récépissé de déclaration. Les contrevenants s'exposent à des amendes et/ou des poursuites.

Pour tout renseignement

Syndicat Mixte du Bassin du Lemboulas
1, passage de la Poste
82220 VAZERAC
Secrétariat : 05.63.67.61.78
siah.bassin.du.lemboulas@wanadoo.fr



OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat lancée il y a 3 ans par la Communauté de Communes Pays de Serres en Quercy arrive à mi-parcours.

L'objectif de ce programme consiste à accorder des subventions, sous conditions, aux propriétaires occupants et bailleurs privés, pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat, en faveur de l'économie d'énergie, la lutte contre les logements dégradés et favoriser l'adaptation des logements aux personnes âgées et/ou handicapées.

En complément de l'OPAH, une opération façades a été mise en place dans les bourgs-centres, pour la rénovation des façades et la valorisation du patrimoine sur des périmètres définis.

Le bureau d'études Urbanis vous conseille et vous accompagne gratuitement dans la constitution de votre dossier de demande de subventions et aides complémentaires. Des permanences sur rendez-vous ont lieu tous les 15 jours dans les mairies de Lauzerte, Montaignu de Quercy, Roquecor, Cazes-Mondenard et Bourg de Visa.

Avant de vous engager auprès des entreprises, contacter Alena Labbaci (Urbanis): alena.labbaci@urbanis.fr ou 06.99.79.55.53.

La mairie au cours du temps

